



1983

5 000 participants à l'exposition



Les ordinateurs envahissent le CEPS

Un moratoire est recommandé

Voir à la page 8

Chère minorité extrémiste

Voir à la page 3

Le Kacho: prises de positions

Voir aux pages 3 et 4

Le Front, dans le but de donner une information objective à ses lecteurs donne la possibilité à tous de s'exprimer par la voie du journal. Malheureusement, ce sont presque toujours les mêmes qui nous font parvenir des articles.

biaisé malgré le fait qu'il offre la possibilité à tous de faire connaître leurs opinions. Si le Front ne vous satisfait pas, vous n'avez qu'à écrire des articles pour le rendre à votre goût.

Cette fois-ci, le Front a demandé aux conseils étudiants de toutes les facultés et écoles, au

comité ad hoc, à deux membres de l'ancien exécutif de la FEUM, et à l'administration de faire connaître leurs points de vue depuis le début de l'année concernant le point chaud de l'année, le Kacho.

Malheureusement, certains parties ne nous ont pas fait parvenir leur articles. La demande a été

faite il y a un mois! Le Front a décidé de publier les lettres reçues supposant que ceux qui ne nous ont pas fait parvenir leur article n'ont pas d'opinion ou ne sont pas intéressés à les faire connaître.

Ivan Jobin
pour Le Front

INFO.

Dîner causerie sur le rapport de l'ABPUM "La liberté d'expression à l'U de M", le vendredi 2 décembre 1983 à la chapelle de Taillon de 11h30 à 13h. Apportez votre lunch.

SOMMAIRE

Editorial	page 2
Tribunes	pages 3, 4 et 11
Info	pages 5, 7, 8 et 12
Culture	pages 9 et 10
Sport	page 11

ÉDITO.

LE FRONT

Ceux et celles qui font l'histoire

En avril 1982, le recteur de l'Université de Moncton a pris une décision qu'il doit regretter aujourd'hui. Il exculpa à vie sept étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton. De quoi les accusait-on? Tout simplement d'avoir occupé l'édifice Tailon. Comme le disait le président de l'ABPUM lors d'une émission de télévision la semaine dernière, lorsqu'on est accusé d'avoir occupé un endroit par effraction, la sentence que l'accusé reçoit représente presque rien. Le juge lui donne une amende de 25\$ et le tour est joué. À l'U de M, ce n'est pas le même scénario. Les expulsés ont eu à faire face à un accusateur qui se disait juge en même temps. Après ces expulsions la répression à l'U de M était de plus en plus visible (elle l'est toujours); le rapport de l'ABPUM nous en donne une autre preuve. Liberté d'expression et liberté d'action sont deux droits fondamentaux qui sont bafoués à l'heure actuelle. On a dit des expulsés lors de la manifestation du printemps 1982 que leurs actions n'avaient débouché sur aucun changement social, que leur lutte n'avait finalement rien apporté de positif. Les récents événements prouvent le contraire. Le geste de M. Finn, soit celui d'expulser à vie des étudiants pour des motifs inadmissibles dans un pays démocratique, est digne des plus grands ? ? ? ? qui vivent à l'heure actuelle. C'est à partir de ce geste qu'il a fait voir à la population acadienne du N.-B. son vrai visage. Les expulsés de 1982 ont réussi à faire prendre conscience à la société acadienne qu'elle vivait dans un carcan, qu'elle aussi était réprimée. La question du quotidien en est une preuve éloquente. M.

Finn a voulu créer un journal qui représenterait les intérêts des Acadiens. Plusieurs intervenants et intervenantes se sont vus à la conclusion que le projet Finn ne représentait pas les intérêts de la population puisqu'aucun mécanisme de consultation n'avait été privilégié dans toute cette affaire. De plus, M. Finn s'est permis de nommer qui il voulait sur le comité d'implantation. Ce comité est formé de cinq personnes dont M. Finn (s'est-il nommé lui-même?) et deux membres actifs du parti conservateur. Rappelons que c'est ce même parti conservateur qui est au pouvoir et qu'il a accordé une subvention de quatre millions de dollars pour le projet Finn. Ajoutez à cela le nom qui a été choisi par M. Finn, **Le matin du N.-B.** On se demande comment le promoteur du projet pense-t-il défendre les intérêts des Acadiens. C'est à la suite de ce choix que plusieurs organismes acadiens se sont retirés du projet Finn, constatant que ça sentait de plus en plus mauvais. M. Finn n'en continue pas moins à imposer sa volonté malgré toutes les protestations qui se sont produites au cours des derniers mois. Toute cette situation de répression qui a débuté avec les expulsions se poursuit maintenant avec le quotidien ou avec l'affaire du Kacho, et a débordé le cadre de l'Université de Moncton. La société acadienne est en plein changement, elle a un rattrapage à faire. Il n'est pas loin le temps où nous pourrions dire à voix haute ce que nous pensons tous à voix basse. Que ce soit les étudiant(e)s, les professeurs ou les administrateurs de

l'U de M. Le climat de peur disparaîtra pour faire place à des idées neuves, différentes et on pourra agir sur notre devenir plutôt que d'assister à la reproduction des mêmes vieux schémas de pensées sans ever dire notre désaccord. S'il y a un message que l'on voudrait donner non pas à M. Finn mais plutôt à ses patrons (il doit en avoir, on a tous des comptes à donner à quelqu'un), en l'occurrence le bureau des gouverneurs, le message serait le suivant:

Messieurs et mesdames les gouverneurs de l'U de M, si vous êtes conscients, au plus profond de vous-mêmes, que le recteur a posé effectivement des gestes inacceptables à l'intérieur d'une université canadienne (c.f. le rapport de l'ABPUM), alors avant qu'il ne soit trop tard pour la réputation de l'U de M, la seule université en Acadie, ne serait-il pas de votre devoir de demander la démission, voir même le renvoi, de M. Finn. Vous avez une responsabilité, c'est à vous d'y voir, et vous serez de ceux et celles qui n'auront pas eu peur de poser les gestes nécessaires pour réinstaller la démocratie en Acadie.

Le Comité de Rédaction

ANNEE MONDIALE DES
COMMUNICATIONS
WORLD COMMUNICATIONS
YEAR
ANNÉE MONDIALE DES
COMMUNICATIONS



1983

Directeur Aubrey Cormier

Rédacteur en chef Roger Lavoie

Responsables

nouvelles locales Mehdi Attia

nouvelles internationales Sonia Eliev

nouvelles culturelles Marjorie Théodore

nouvelles sportives Marc LeBlanc

Correcteurs/correctrices

France Carrier Gisèle Colette

Doris Beaulieu Line Madore

Lise Michaud Louis Giar

Equipe de montage

Suzanne Cyr Guyline DuFour

Silvia Gay Hélène LaRoche

Photographe Joanne Hachey

Maquettiste Daniel Hachey

Distributeur Ivan Jobin

Photocomposition Gisèle LeBlanc

Comité de rédaction:
Aubrey Cormier
Roger Lavoie

ATTENTION

Le journal est à la recherche de journalistes à la pige. Des bourses sont attribuées pour chacun des articles, chroniques et reportages.

L'heure de l'ombée est fixée au lundi à 12h. Tous les articles en retard seront reportés à la semaine suivante s'il y a lieu. De plus, les textes doivent comporter un maximum de 500 mots.

Pour de plus amples renseignements, composez le 858-4526 ou venez nous rencontrer au bureau du Front.

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie; publié par la FEUM. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4526 (4847 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la FEUM.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui paraissent au Front doivent être écrits correctement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Courants extrêmes

Chère minorité extrémiste,

La présente est pour annoncer que l'un des souhaits que tu formules dans la lettre que tu adresses à la majorité objective vient d'être patiemment exaucé. En effet, nous (nous ne sommes pas toute la majorité, mais certains d'elle) après la lecture de la lettre,

En répondant à ta lettre, nous démontrons que nous ne serions vides et que donc nous sommes partiellement coupables des crimes que tu nous imputes. Ou plutôt, que certains scientifiques sont partiellement coupables.

Nous ne faisons pas partie de ceux qui le crient des noms. Nous aussi cherchons à te comprendre mais c'est parfois sans succès car tu n'êtes pour toi d'essayer de comprendre notre vision des choses. Nous admettons que plusieurs scientifiques pensent comme toi, mais la vérité est que tout souvent bornés dans leur conception du monde. Mais toi, nous ne le considérons pas comme de vrais scientifiques. Ce sont plutôt des scientistes.

Autant nous appuyons certains de tes critiques autant nous devons nous ériger en faux contre certaines des tiennes. Le vrai scientifique questionne constamment la vérité, même celle à laquelle il a cru tout sa vie, (c'est le genre de vérités que tu devrais peut-être questionner plus souvent) et il sait que la majorité n'a pas de raison, Einstein, Darwin, Galilée et Copernic ne sont que des opinions que Karl Marx. À la différence de certains extrémistes, le scientifique n'apporte des changements au système que lorsque c'est nécessaire. On pourrait très bien décider qu'au lieu de faire 2 + 2 = 2, il faudrait maintenant 2 + 2 = 4. Mais pour garder la cohésion du système mathématique, il faudrait tout transformer à l'image de ce changement. Il faut cependant se demander si ce changement est vraiment nécessaire. Au lieu de changer un système uniquement pour le changer, nous sommes davis qu'il faut d'abord se demander si le changement aura un impact bénéfique à l'opposé d'un impact nul ou négatif. Il faut comme tu le dis si souvent, essayer de prévoir les conséquences futures de nos actes.

Tu nous permettras de te proposer à notre tour. Les changements sont souvent bénéfiques et la stagnation ne mène à rien. Mais la révolution constante est

aussi néfaste que la stagnation constante, alors essayons d'atteindre un équilibre. Tout comme nous ne devons pas tout laisser aller au changement, tu dois réaliser que le changement pour changer n'est pas une solution non plus.

Nous admettons comme toi que croire posséder la vérité est très dangereux. Laissons ici parler l'un des grands scientifiques de notre époque, François Jacob, qui dit que ce n'est pas seulement l'intérêt qui fait s'entre-tuer les hommes, mais aussi le dogmatisme. Rien n'est aussi dangereux que la certitude d'avoir raison. Rien ne cause autant de destruction que l'obsession d'une vérité considérée comme absolue. Tous les crimes de l'histoire sont le résultat de l'absence de quelque fanatisme. Tous les massacres ont été commis par des fanatiques, au nom de la religion, au nom de la morale, de la science, de l'idéologie. Et encore au nom du combat contre la fraude, du combat contre le crime, de la trahison et cette objectivité qu'on rapproche si souvent aux scientifiques, peut-être convient-elles mieux à la vérité et à la subjectivité pour traiter certaines affaires humaines. Car ce ne sont pas les idées de la science qui engendrent les passions. Ce sont les passions qui utilisent la science pour soutenir leur cause. La science ne conduit pas au racisme et à la haine. C'est la haine qui en appelle à la science pour justifier son racisme. Si peut-être certains à certains scientifiques la fougue qu'ils ont parfois à défendre leurs idées. Mais aucun génocide n'a encore été perpétré par un scientifique. À la fin de ce siècle, il deviendra très clair pour chacun qu'aucun système n'expliquera le monde dans tous ses aspects et tous ses détails. Avoir contribué à casser l'idée d'une vérité intégrale et éternelle n'est peut-être pas l'un des moindres titres d'honneur d'une démarche scientifique.

Malheureusement, trop de gens, scientifiques ou autres, se laissent trop facilement convaincre qu'une vérité est absolue.

Nous sommes sceptiques sur la possibilité que les facultés sont des humains que la nôtre. Elle est aussi faussée que de croire que les gens et les facultés ne sont que des «brasseurs de marbre». Un esprit universel ne devrait pas chercher à comprendre la science et ses méthodes, mais à se rendre compte de tout ce qui est

en fait qu'il nous enseigne qu'il n'y a pas de vérité absolue, mais à un problème scientifique, il n'y a rien de mal à-dire le bobo, c'est lorsque certaines personnes tentent de transférer cette approche à des problèmes auxquels elle ne s'applique pas. Mais en nous de l'appréhender.

L'administration de l'U de M

Suite à votre invitation, il me fait plaisir de présenter la position de l'Université de Moncton sur la question du Kacho.

Le Club social, Le Kacho, existe depuis plusieurs années, jusqu'à ce que la gestion, ou l'administration courante des activités sociales, a été transférée à la FEUM. À plusieurs reprises au cours des dernières années, l'Université a demandé à l'Université d'investir plusieurs millions de dollars pour l'amélioration des facilités. Et encore au cours de la dernière année, l'Université a demandé des améliorations majeures en plus des améliorations.

Après étude de la demande de la FEUM, nous avons conclu les conclusions suivantes:

1) Peu importe si le projet d'un Centre social se réalise prochainement, le Kacho doit être renoué. Son état est lamentable. Les murs, les planchers, l'éclairage et l'ameublement sont en mauvais état. La ventilation n'est pas adéquate, de même les dispositifs assurant la sécurité des personnes. En conclusion, à améliorer ou à remplacer.

2) Sur le plan de la gestion, les opérations du Kacho, malgré un volume de service considérable, connaissent de grandes difficultés. Elles ne peuvent pas continuer d'investir des sommes d'argent considérables dans le Kacho, sans recevoir des comptes rendus de son fonctionnement. Comme vous le savez très bien, les vérificateurs de la FEUM ont déjà été en mesure de donner un rapport sans qualifications sur les états financiers du Kacho. Et pire encore, les états financiers du Kacho ont récemment été sujet à vérification par les vérificateurs de la FEUM.

3) Après discussions avec les représentants élus de la population étudiante et après étude de systèmes existants dans d'autres universités, nous avons convenu avec vous de collaborer dans un projet renouvelé, dans lequel les étudiants,

qui n'y a généralement qu'une solution, on me dit aussi qu'il y a des multitudes d'approches à un problème. Malheureusement, ce concept fait peut-être preuve de trop de tolérance pour certaines personnes.

La population étudiante est présentement confrontée à un problème majeur.

seraient majoritaires à 60%. Les deux parties souhaitent réaliser ce projet suffisamment tôt pour qu'il soit terminé à la rentrée de septembre, il a fallu agir vite puisque le délai pour compléter les travaux était très court.

Sur la foi de cette entente, le comité ad hoc, formé par la FEUM et l'administration, a entrepris les démarches nécessaires pour la incorporation de la compagnie, l'embauche d'un gérant du Kacho et tout mis en œuvre pour que les travaux de rénovation soient complétés au début de l'année universitaire. Les membres du comité ad hoc ont fait un excellent travail et nous sommes très fiers de l'entente de l'été et l'adoption de bâtiments et terrains situés très bien acquies de la tâche en ce qui concerne les rénovations.

Les travaux de rénovations, au coût d'environ 140 000 \$ (ameublement et équipement compris) sont maintenant complétés. Le projet se veut un projet conjoint, où les étudiants sont majoritaires, et dont le coût des rénovations est partagé entre la FEUM et la nouvelle corporation (De plus, l'Université s'est engagée à garantir l'embauche qui pourrait faire la nouvelle corporation pour défrayer sa part des rénovations).

Dans une lettre adressée au président par intermédiaire de la FEUM le 12 octobre 1983, nous suggérons deux solutions de partage pour résoudre le problème.

"Les conditions du contrat que nous avons signé en juin 1983 ont des négociations de bonne foi de part et d'autre, et il demeure connu que cette entente devrait permettre aux parties de mieux réaliser les objectifs visés."

"Au cours de l'été, sur la foi de l'entente signée, nous avons tout mis en œuvre pour nous assurer que les travaux de l'été et les conditions du contrat soient respectés. Nous avons procédé aux rénovations, telles que convenues, et nous avons fait l'acquisition des équipements nécessaires. Dans l'ensemble, je puis affirmer que toutes les personnes impliquées, étudiants et employés, ont travaillé honnêtement dans l'esprit de l'entente, en respectant les objectifs visés, pour que la FEUM et l'Université fonctionnent de la meilleure façon possible."

Le problème vient de ceux qui ont des préjugés fermement enracinés envers ceux qui ne pensent pas comme eux. Malheureusement, les gens de cet acabit sont en majorité partant.

Il est grand temps de mettre un terme à ces préjugés afin que l'opposition des idées puisse retrouver son caractère

bénéfique qui est d'aider à éviter les erreurs. Mais la chemin est long du projet à la chose, et la solution ne réside pas dans le divorce.

Un groupe qui espère ne pas être une minorité de la majorité objective.

Yves V. Brun
René Marquette
Jacqueline Léger

nous jugerons nécessaires."

"Deuxième option. Si après avoir consulté la population étudiante il devient évident que celle-ci préfère que les étudiants soient les seuls à prendre les responsabilités et la gérance de la nouvelle corporation et du Kacho, l'Université est prêt à se retirer complètement du dossier."

"Si les étudiants choisissent cette option, l'Université est prête à résilier le contrat actuel après les conditions suivantes remplies:

- 1 - Le remboursement de 12 000 \$ par la FEUM Inc. pour les dépenses

Suite à la page 4



La Maison de l'Artisan

**Arts et Artisanat du
Nouveau-Brunswick**

**Vitreaux
Cuir
Poterie
Bois
Textiles:
Batik
Tissage
Travaux à
l'aiguille**

**45 rue Cameron,
Moncton. 388-4880**

Suite de la page 3

de réparations et d'équipement.

2 - le remboursement par la FEUM Inc. des dépenses encourues par le comité ad hoc pour les fins du Kachō et de la nouvelle corporation, et

3 - la signature d'un bail en bonne et due forme pour les conditions stipulées dans l'entente du 7 juillet 1983."

"Le cas échéant, il est entendu évidemment que toutes les autres conditions de l'entente du 7 juillet 1983 deviennent nulles et sans valeur. En d'autres mots, l'Université ne sera plus liée par contrat de subventionner une

partie du salaire du gérant, et ne sera pas tenue de garantir l'emprunt qui pourrait faire la corporation.

"Depuis plusieurs mois nous collaborons avec des représentants élus des étudiants pour améliorer l'aspect physique et l'aspect administratif du Kachō. L'Université a consenti d'investir plusieurs milliers de dollars afin de créer un endroit mieux adapté aux besoins des étudiants. Nous sommes toujours prêts à collaborer."

Bien à vous,

Médard E. Collette
Vice-recteur à l'administration

Sciences sociales

APARE,
Services aux étudiants
Edifice Tallon
Université de Moncton,
Moncton, N-B.

Monsieur ou madame,

Par la présente, nous vous informons que l'Association des étudiants de la Faculté des Sciences sociales n'a aucun représentant à vous proposer pour la réunion de l'APARE du jeudi 27 octobre 1983.

Donc, jusqu'à nouvel ordre, nous ne reconnaissons pas l'APARE.

Nous vous prions d'agréer, monsieur ou madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'Association des
Étudiants de la
Faculté des
Sciences sociales

the
Corn Cub
NATURAL FOOD LTD.

Le plus vieux magasin d'aliments naturels en ville
vous offrant la plus grande sélection.

10% de rabais
pour les étudiants en 1ère année à l'U. de M.
en présentant cette annonce

855-5585 Champlain Mini Mall, Dieppe.
854-2941, 337 Mountain Rd., Moncton.

Faculté d'Administration

Cet article est l'opinion du conseil étudiant de la faculté d'administration.

La corporation APARE est un départ positif pour l'obtention d'un club étudiant sur le campus. Ceci permet à chaque faculté de simplifier et d'élargir son rôle. Ceci est un geste honnête et efficace de l'organisme.

Ce n'est pas le rôle de la fédération étudiante de gérer les affaires des plus gros problèmes, en ce qui a trait à ce club, c'est bien le manque de continuité. C'est bien beau de parler des expériences pratiques à des étudiants mais l'expérience du passé a démontré des manques de compétence survenus dans la gérance du club étudiant. Quand même, on parle de chiffres d'affaires dépassant quelques cent mille dollars annuellement, ce qui pourrait résulter d'un profit considérable et par la suite être avantageux à chaque étudiant.

Certains étudiants sur le campus de cette université ont démontré qu'un conflit d'intérêt existait entre leurs idées personnelles et leur devoir d'offrir une représentation juste. Cette attitude destructrice sert à engendrer des conflits entre différents membres et démontre un manque de professionnalisme de leur part.

Le Front, semble-t-il, encourage un groupe sélect d'étudiants de soulager leurs frustrations et de commencer des débats entre facultés par le biais d'un journal. Un pas vers l'arrière, n'est-ce pas?

La fédération étudiante se devra de faire plusieurs modifications au sein de sa d'administration de la FEUM, d'aller de l'avant avec l'entente originale, le Kachō allié ouvrir ses portes. Dans cette perspective, nous voulons avoir un représentant pour suivre le déroulement de événements. Nous nous réservons le droit d'assister de façon sporadique aux réunions mais nous excluons une participation assidue ou toute forme de leadership dans le cadre de la structure actuelle. Cette attitude nous semble de circonstance si nous voulons être constants avec nous-mêmes.

structure organisationnelle. Ceci ne peut être représentatif lorsque le représentant de la faculté de droit, avec vingt (20) étudiants et que le président de la FEUM, élu par la masse d'étudiants, ont le même exécutif. Une personne élu par vingt (20) étudiants n'a pas le pouvoir que le président qui a 200 étudiants. Quelle représentativité!

Nous ne sommes pas d'accord avec le Front que le conseil d'administration de la FEUM va à l'encontre des décisions des réunions générales pour la simple raison que le conseil d'administration de la fédération n'est nullement représentatif de la masse d'étudiants.

Le Front, semble-t-il, encourage un groupe sélect d'étudiants de soulager leurs frustrations et de commencer des débats entre facultés par le biais d'un journal. Un pas vers l'arrière, n'est-ce pas?

Je voudrais, par la présente, vous confier la décision du Comité exécutif de l'Association des étudiants de la Faculté de droit de nommer un représentant pour siéger sur le Conseil d'administration de l'APARE. L'APARE, le vice-président aux affaires externes, Monsieur Paul Ouellette, qui a été élu par les étudiants en droit.

Je crois opportun de mentionner cette occasion pour vous souligner dans quel contexte nous avons été amenés à faire cette nomination. Il nous semblait que suite à la décision du Comité exécutif de la FEUM, d'aller de l'avant avec l'entente originale, le Kachō allié ouvrir ses portes. Dans cette perspective, nous voulons avoir un représentant pour suivre le déroulement de événements. Nous nous réservons le droit d'assister de façon sporadique aux réunions mais nous excluons une participation assidue ou toute forme de leadership dans le cadre de la structure actuelle. Cette attitude nous semble de circonstance si nous voulons être constants avec nous-mêmes.

Nous pensons que l'évolution récente de ce dossier est difficilement acceptable pour la masse étudiante pour deux raisons. Premièrement, l'attitude intrusive de l'administration de l'Université de Moncton qui n'a pas su interpréter adéquatement le message clair que voulait

Aller dire que le directeur aux affaires externes et élu à l'encontre de la décision de l'Assemblée générale est faux. La preuve est qu'il a siégé sur le comité de négociation. Il a accepté qu'on présente cette entente proposée à la masse d'étudiants. Une décision et cette décision était de bonne foi. Nous ne sommes pas des personnes S.V.P. on est ici pour premièrement approuver les 200 étudiants et qu'il fonctionne avec efficacité.

Pourquoi y mettre des bâtons dans les roues? Il y a certains étudiants sur le campus qui sont sérieux et prêts à aller de l'avant et ne pas passer leur temps à faire des révolutions! Nous n'étions pas d'accord avec la décision de l'Assemblée des étudiants encore! Je dis encore à cause du Centre social.

Il lui transmette un groupe important d'étudiants. Par ailleurs, nous sommes d'accord avec la décision d'administration de la FEUM, de la façon dont il a piloté ce dossier. Nous ne pouvons pas prouver d'un manque flagrant de maturité du débat jusqu'à la fin.

À la lumière des événements récents, en dernier, on peut dire une leçon claire: un projet qui est né dans la mesentente

Coucou, M. Finn

Coucou monsieur Finn, c'est encore nous. Il y a 2 semaines, nous avons été indignés de voir une lettre de si mauvais goût juxtaposée à la nôtre, lettre dont les auteurs nous nous avons pu voir leurs noms. Notre colère est vite devenue fureur nous avons eu le plaisir de vous voir à l'œuvre à la télévision. Nous vous avons vraiment admiré, mais la vraiment, la façon dont vous avez dit votre main de fer légendaire, l'entrevue que vous avez accordée au journaliste. Nous avons été éblouis par votre calme, votre sang froid, votre maîtrise de l'émission. Continuez, et nous vous suivons, ne lâchez pas la patate, chez Gibeit.

Pour rester dans la même ligne d'idée, nous aimerions vous féliciter pour le choix du nom du nouveau quotidien. "Le Matin du Nouveau-Brunswick". Quelle poétique! Tous les poètes étudiants peuvent aller se réhabiler. Un nouveau poète est né. Votre conseil d'administration est impressionné par ce titre. Le dictionnaire dit que le "matin" est la prophète dans son pays" ne tient plus grâce à vous. Encore une fois, M. Finn, ne lâchez pas la patate.

On dit que la FEUM doit offrir des services aux étudiants. On dit que ça passe avec les prêts-bourses? Notre bottin d'étudiants? On dit que la fin du semestre et on est mort bottin. M. le directeur du bottin? On dit que les F&S d'automne? Les étudiants sont écœurés de certaines décisions. On dit que les personnes S.V.P. on est ici pour premièrement approuver les 200 étudiants et qu'il fonctionne avec efficacité. Nous sommes sérieux et prêts à aller de l'avant et ne pas passer leur temps à faire des révolutions! Nous n'étions pas d'accord avec la décision de l'Assemblée des étudiants encore! Je dis encore à cause du Centre social.

Conseil Étudiant
Faculté d'administration

École de droit

et la confusion générale ne peut que porter le poids de l'erreur. Tout au long de son existence, le quorum n'a jamais été atteint. Nous sommes concernés, je tiens à vous souligner que nous n'étions de connivence avec aucun représentant des facultés sociales.

Jean-Claude Roy
Président de l'Association
des étudiants de l'École
de droit

Coucou, M. Finn

Vous êtes un cadeau de Dieu.
Un groupe d'étudiants qui vous aime!

PS. En parlant de patates, pourriez-vous dire à bon monsieur Nadeau que nous approuvons sa présence à l'assemblée générale de l'APARE. Après tout, c'est de ses affaires dont il s'agit. Faut bien qu'il se cultive.

Sc. et Génie

Les étudiants de la faculté de Science et Génie sont déçus de voir un Front qui n'est pas objectif envers le sujet. Kachō-APARE: Notre position a déjà été expliquée plusieurs fois aux réunions régulières de la FEUM, pourquoi l'expliquer encore?

De plus, la faculté a eu une élection pour choisir un représentant à l'APARE. Près de 50% des étudiants ont participé et ont élu un représentant, 35% vote de confiance. Ce 50% représente l'un des plus forts taux de participation rencontrée depuis longtemps. Donc, il est évident que la faculté supporte l'ouverture du Kachō avec la nouvelle entente.

Conseil Étudiant de la faculté de Science et Génie

LE FRONT

A propos du Kacho: M. Colette -

"Je suis le premier à admettre que ce n'est pas parfait."

INFO.

Monsieur Médard Colette est le responsable délégué par l'U de M pour l'application du contrat tel que signé. Il faisait partie de l'équipe de négociations qui a conclu l'entente entre l'U de M et la FEUM. Monsieur Colette est le vice-président de l'administration de l'U de M. L'entrevue a été menée par Ivan Jobin.

Le Front:

La dernière assemblée générale a décidé de proposer à l'administration de l'U de M une modification au contrat de cet été. Cette modification constituerait le C.A. de l'APARE d'un côté, de deux Anciens et Amis de deux autres. Les deux entités légales, FEUM Inc. et administration de l'U de M, devront se rencontrer pour modifier le contrat. Je ne crois pas que l'administration s'oppose à cela, si c'est la désir des étudiants. Je pense que c'est une formule qui peut marcher. D'ailleurs, le comité Ad Hoc l'avait proposé et c'est une mesure temporaire. Il faudrait que la FEUM, venue nous voir et qu'on s'entende sur les modalités. Il ne faudrait pas exclure les facultés lorsqu'elles voudront entrer.

Médard Colette:

À ce sujet, nous n'avons rien reçu d'officiel de la Fédération des étudiants. En attendant que je sois convoqué, il y a un contrat de 2 administrateurs et deux Anciens et Amis. Les deux entités légales, FEUM Inc. et administration de l'U de M, devront se rencontrer pour modifier le contrat. Je ne crois pas que l'administration s'oppose à cela, si c'est la désir des étudiants. Je pense que c'est une formule qui peut marcher. D'ailleurs, le comité Ad Hoc l'avait proposé et c'est une mesure temporaire. Il faudrait que la FEUM, venue nous voir et qu'on s'entende sur les modalités. Il ne faudrait pas exclure les facultés lorsqu'elles voudront entrer.

Le Front:

La FEUM avait demandé à l'Université de changer le contrat en établissant le C.A. de l'APARE des 13 membres du C.A. de la FEUM, de quatre administrateurs et de deux Anciens et Amis, l'U de M de M avait refusé. Pourquoi acceptez-vous une modification au contrat maintenant?

Médard Colette:

Il y a deux problèmes complètement différents. La modification qu'on est prêt à accepter s'agit de l'entente. D'ailleurs, comme je l'ai signalé dans une lettre que j'ai adressée à l'ancien président par intérim de la FEUM, je signale que l'Université était prête à renouveler l'entente l'an prochain pour qu'elle modifications. Il faudrait apporter à l'entente. Vivons l'entente pour l'an. Si l'U et des choses à faire, moi je suis le premier à admettre qu'on a fait erreur. Si les premiers à admettre que ce n'est pas parfait. Il faudrait au cours des prochaines années la modifier et voir ce qui fait le plus l'affaire des étudiants. L'administration de l'U de M n'a aucune arrière-pensée. Nous pensions que c'était la meilleure formule pour donner aux étudiants ce qu'ils ont besoin et pour assurer au Kacho une certaine continuité. Ce n'est pas normal que par les années passées, la FEUM revienne pour nous demander d'investir des sommes assez considérables. Essayons la nouvelle formule. Elle ne marchera peut-être pas mais essayons.

Le Front:

Si l'an prochain, les étudiants, par voie de référendum ou d'une assemblée générale, décident d'apporter des modifications à l'entente, acceptez-vous ces modifications?

Médard Colette:

Cela dépend des modifications. C'est un contrat entre deux parties. Il faudrait que les deux parties s'entendent sur les modifications. Nous sommes prêts à discuter s'il y a des choses qui ne marchent pas dans le contrat. Il y a des choses qui pourraient être apportées et par l'administration de l'U de M, par les étudiants.

Le Kacho était là pour plusieurs années et il ne faudrait pas payer des étudiants de demain. Mais il y a des choses qu'il faudrait proposer. L'Université a fait un placement considérable, 140 000 cette année. Il ne faudrait pas que ça dure seulement une année. L'Université a toujours accepté de nous verser de l'argent. Le Kacho mais il y a une limite. On est prêt à collaborer et à faire notre part mais c'est votre Kacho finalement, c'est votre option.

Le Front:

Est-ce que l'U de M perd de l'argent avec le Kacho qui reste fermé deux mois?

Médard Colette:

On perd sur le capital investi. On perd sur l'intérêt des 60 000 qui devraient être payés par la nouvelle corporation. Mais à part cela, je ne crois pas que l'Université perde de l'argent. On peut même dire qu'on s'enrichit de l'argent parce qu'on n'a pas besoin de faire marcher le système de ventilation. (Rire)

Le Front:

Est-ce qu'il y a des études qui ont été faits au sujet des revenus nets que pourrait rapporter le Kacho?

Médard Colette:

Je n'ai aucune idée. Je n'ai jamais vu les états financiers du Kacho. D'ailleurs, si vous vérifiez, vous verrez que les états financiers du Kacho n'ont jamais été vérifiés, ou presque jamais.

Le Front:

À la suite de la dernière assemblée générale, on parle d'une scission au sein de la FEUM. Si l'U avait des facultés qui se sépareraient de la FEUM, est-ce qu'un nouvel organisme représenterait d'une partie des étudiants serait reconnu par l'U de M?

Médard Colette:

Je pense que ce n'est pas à moi de répondre à cette question. Mon opinion est qu'il serait un petit peu de valeur que les étudiants se séparent. Je crois qu'il y a un avantage à ce que les étudiants fassent partie d'une même Fédération.

Il y aurait des petites technicités. Nous avons un annuaire où on dit qu'il y a une Fédération des étudiants. Ça a été voulu par les étudiants. Les étudiants doivent payer 50\$ par année pour faire partie de la Fédération. C'est une condition d'admission à l'U de M. Si on voulait changer les règles du jeu, il faudrait voir comment on peut le faire légèrement sans trop faire de dommage à qui que ce soit. Si l'U avait une demande dans ce sens-là, je suppose que l'Université se pencherait là-dessus. C'est le choix des étudiants mais il faut respecter les ententes préalables. Ça pourrait peut-être se faire pour l'avenir mais pour l'année en cours, ce serait peut-être plus difficile.



Le Front:

Un membre de l'administration de l'U de M, Monsieur Gilles Nadeau, qui a assisté à l'assemblée générale sans être invité. Qu'en pensez-vous?

Médard Colette:

Je suppose que Monsieur Nadeau, comme directeur du service des étudiants, a tout intérêt à suivre les activités des étudiants, c'est-à-dire à voir le puits des étudiants, voir ce qui se passe. S'il est prêt à rendre service aux étudiants, il devrait s'informer, être présent et suivre les activités des étudiants. Ça n'est pas de son rôle de se mêler. Il me semble que c'est normal qu'il soit là, à moins que les étudiants lui aient défendu explicitement d'y aller.

Pour revenir au Kacho, je crois que tout notre groupe et les étudiants qui ne sont pas d'accord, il y a la personne qui a voulu tricher qui ce soit. Je crois qu'on a un beau Kacho, on a modifié des choses en tenant compte des commentaires des étudiants au cours de l'été et je crois qu'on a un beau Kacho à cause de cela. Ce n'est pas l'administration de l'U de M qui se sert du Kacho, mais les étudiants.

Le Front:

Pensez-vous que l'entente aurait dû être conclue plus tôt ou plus tard dans l'année, plutôt que durant l'année?

Médard Colette:

Je ne sais pas. On nous est arrivé au printemps et on nous a demandé de faire un investissement assez majeur au Kacho.

L'administration de l'U de M discute lorsque les étudiants viennent. Je ne veux pas m'ingérer dans les modalités de la FEUM.

Le Front:

Un étudiant a déclaré au cours de l'Assemblée générale que l'APARE pourrait s'occuper du centre social. Qu'en pensez-vous?

Médard Colette:

On verra dans le temps comme dans le temps. Si les étudiants le désirent et que l'APARE est prête à le faire, on verra.

Le Front:

Est-ce que la formule a été envisagée?

Médard Colette:

Il a été discuté brièvement mais je ne pense pas qu'il y ait eu des décisions prises de part et d'autre. Si c'est une formule qui marche pour le Kacho que les étudiants et l'administration sont satisfaits, on verra.

Le Front:

Auriez-vous en finissant un beau message à nous faire?

Médard Colette:

Je trouverais regrettable qu'il y ait une scission vis-à-vis de la Fédération. Les étudiants ont fait un grand effort et à travailler ensemble. L'administration de l'U de M est toujours prête à collaborer, elle l'a toujours été. Je crois qu'il y a peut-être des mauvaises informations qui sont parfois transmises. Je crois que si on voulait travailler ensemble, on pourrait faire des bonnes choses. Il est certain que les braillements nous séparent. Il y a probablement des fautes de part et d'autres qui ont été commises. Une fois l'étudiant doit exister à l'intérieur du campus. L'Université est prête à collaborer à l'intérieur de ses ressources financières limitées. Si les étudiants et l'administration de l'U de M travaillent ensemble, on est capable de faire une vie universitaire intéressante.

Le Front:

Merci beaucoup, Monsieur Colette.

Médard Colette:

Ça m'a fait plaisir.

Lettre au Premier ministre

Voici la lettre que les délégués du colloque sur la situation internationale, tenu à Moncton les 2 et 3 novembre, ont décidé d'envoyer au Premier ministre du Canada dans la résolution adoptée en séance plénière. Il a été décidé de publier la lettre dans le journal et de vous demander à vous, étudiants et étudiantes, de signer en général, les lettres et les lettres personnelles semblables.

Premier ministre, comme acte de solidarité avec les peuples de l'Amérique Centrale.

M. Pierre Trudeau
Premier Ministre
Parlement Canadien
Ottawa, Ontario

Monsieur le Premier Ministre,

Suite au colloque sur la solidarité internationale qui a eu lieu à l'Université de Moncton les 2 et 3 novembre 1983, et après avoir écrit l'analyse

historique et politique de la situation en Amérique Centrale et aux Caraïbes, ainsi que le témoignage poignant d'expériences vécues au Nicaragua et au El Salvador par des citoyens de ces pays, nous vous demandons instamment,

1. Que le gouvernement canadien condamne de façon très ferme l'intervention à l'Amérique en Grenade.

2. Que le Canada entreprenne des démarches politiques urgentes pour prévenir une intervention des États-Unis au Nicaragua et au El Salvador.

Nous voulons ajouter que nous, les participants au colloque, condamnons l'attitude du Canada qui s'est abstenu, aux Nations unies, de prendre appui à l'intervention américaine en Grenade.

Le comité du colloque de solidarité internationale Université de Moncton

eaty House
Boulangerie
Aliment Naturel

407 Elmwood Dr., Moncton, N.-B.



SOIRÉE ÉTUDIANTE

le mercredi 7 décembre

VIDEO EXTRAVAGANZA

3 ÉCRANS GÉANTS PLUS 7 MONITEURS

6-heures complètes des meilleures
productions video commençant à 8h30 avec
un super concert.

"THE POLICE"

HAPPY HOUR DE 8 à 11HRS

ADMISSION GRATUITE Avec carte étudiante

MARDI SOIRS

ADMISSION GRATUITE

Hughie Brown - guitare
Charles Goguen - batterie
Pierre Sansfaçon - contre basse



JAZZ CONVERSATION

700 RUE MAIN MONCTON

cecil d's

pour homme

Rabais avec carte étudiante
10% jusqu'à \$100.00
15% \$100.00 et plus

897 rue Main
Moncton, N.B.

382-3805

VITA NUTRITION



Aliments Naturels • Natural Foods

Pain frais
Croissants

Vitamines
Herbes

Cosmétiques

126 rue Archibald, N.-B.

Le sauvegarder les caisses populaires

BATHURST - Les caisses populaires acadiennes jouent un véritable rôle social au sein de la communauté acadienne et les dirigeants veulent conserver cette priorité dans le fonctionnement global de leurs institutions financières.

Le Congrès de la caisse populaire acadienne face à demain, tenu les 18, 19 et 20 novembre à Bathurst, a permis de faire un véritable consensus autour de cette priorité de travail et d'établir les principaux changements qui devront être apportés aux structures actuelles des caisses populaires.

Plus de 250 participants ont pris part à ce congrès et plus de 100 invités et conférenciers spéciaux. Parmi ces invités on compte le monsieur Claude Fauriol, premier vice-président et directeur général de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins; Monsieur Telford, président et Maurice E. Thérien, directeur général de la Fédération des caisses populaires de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, qui tenteront de cerner la question des parties concernées par le programme de développement de qualité. La conférence qui aura lieu à l'hôtel Lord Beaverbrook de Fredericton, le lundi soir 5 décembre et le mardi 6 décembre, est marquée conjointement par le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N-B et l'Association de la Garde de jour du N-B. Le public y a le droit de s'inscrire en communiquant avec le Conseil consultatif sur la condition de la femme.

Les conférenciers spéciaux ont pour leur part donné une sorte de coup d'envoi au Congrès et chacun d'eux a mis l'accent sur le rôle que jouent les caisses populaires vis-à-vis leur secteur d'activités.

Monsieur Jean-Maurice Simard, représentant le gouvernement Hatfield, a souligné les mérites et la valeur des caisses populaires acadiennes et de ses dirigeants. Il a également profité de l'occasion pour présenter un projet de journal francophone des institutions acadiennes.

Mgr Donat Chiasson, archevêque de Moncton, a fait un rapide historique du développement des caisses populaires en soulignant le rôle communautaire

de celles-ci. Monsieur Pierre Poulin, consultant en administration, a mis en évidence le rôle que jouent les caisses populaires de s'impliquer au niveau du développement de la petite entreprise, rejoignant ainsi le désir déjà émis par les dirigeants d'être plus grande implicite des caisses populaires acadiennes dans le secteur communautaire.

Monsieur Ronald LeBreton, de l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, a souligné l'importance d'intégrer les jeunes de l'âge scolaire au coopératisme et la caisse populaire devrait être, selon lui, présente de façon plus dynamique à même le système scolaire. Finalement, Monsieur Ronald LeBlanc, professeur à l'Université de Moncton, a démontré qu'il existe plus d'opportunités universitaires sur le

coopératisme démontrant par le fait même le besoin pour la Chaire d'études coopératives récemment créée à l'Université de Moncton et pour laquelle le Mouvement Coopératif a subventionné 1 million de dollars.

Suite aux délibérations du Congrès, de façon générale, aucun changement majeur n'est à être apporté aux structures actuelles des caisses populaires et ce sont plutôt des réorientations ou des ajustements du système qui seront apportés aux cours des prochaines années, de façon à maintenir le degré d'efficacité de cette institution financière.

Ainsi, il a été défini de façon assez claire que les caisses populaires ont un rôle à jouer sur le plan communautaire et qu'il ne faut pas se limiter aux simples services financiers. Il faut s'occuper de l'éducation sociale des

membres et leur assurer l'information nécessaire pour leur permettre de faire des choix éclairés au niveau de leur gestion financière.

Le principe coopératif est l'essence même de ce rôle social, mais la demande voulue que les caisses populaires doivent s'adapter à la compétition avec d'autres institutions financières, pourrait amener une disparition de ce rôle qu'elles ont toujours essayé de jouer depuis leurs débuts, il y a 47 ans.

L'offre de services financiers compétitifs ne doit pas disparaître, mais les dirigeants des caisses populaires ont conclu que l'on devait aussi offrir certains services moins rentables mais nécessaires à la vie de la communauté comme les prêts étudiants et l'éducation.

Conférence

Une conférence d'importance sur le développement de la petite enfance aura lieu les 5 et 6 décembre.

Federicton. Au programme de cette conférence figurent des experts en développement de l'enfant de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, qui tenteront de cerner la question des parties concernées par le programme de développement de qualité. La conférence qui aura lieu à l'hôtel Lord Beaverbrook de Fredericton, le lundi soir 5 décembre et le mardi 6 décembre, est marquée conjointement par le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N-B et l'Association de la Garde de jour du N-B. Le public y a le droit de s'inscrire en communiquant avec le Conseil consultatif sur la condition de la femme.

La question des services de développement de la petite enfance est brûlante d'actualité au N-B, en raison de la promesse du gouvernement Hatfield d'établir prochainement un programme de maternités. Le débat est déjà entamé autour de la question des objectifs de la maternité et son rapport avec la garde de jour et la première année. La conférence traitera entre

autres de l'intégration des services, des compétences du personnel, et de l'échec d'implantation des services au N-B.

Les conférenciers invités seront le Dr. Margie Mayfield de l'Université de Victoria en Colombie-Britannique; le Dr. Rachel Beitel-Presser de l'Université de Montréal et le Dr. Andrew Bemtler, psychologue pour enfants de l'Université de Toronto.

Les sujets qui seront traités lors de cette conférence sont: l'importance du développement au cours des premières années, les tendances actuelles dans le développement de l'enfant, les besoins spéciaux des enfants d'aujourd'hui, la participation des parents ainsi que la formation et les compétences requises du personnel.



Les maladies vénériennes

La syphilis et la gonorrhée sont les maladies que l'on trouve de plus en plus dans notre société. Cette augmentation pourrait être causée par la négligence, une liberté sexuelle plus grande et une connaissance plus étendue de la contraception. La majorité des gens qui ont la syphilis ou la gonorrhée sont les adolescents et les jeunes adultes.

Ces deux maladies ont plusieurs points en commun.

1. Ce sont des maladies endémiques, il apparaît d'un cas ou plus simultanément.
2. Elles sont la conséquence du comportement sexuel, plutôt que biologique et leur contrôle est difficile.
3. Les cas rapportés ne sont qu'une partie de la maladie (des médecins privés en traitent un grand nombre et ne les rapportent pas).
4. Ce sont les jeunes gens qui souffrent de maladies vénériennes et gonorrhée tout particulièrement.
5. C'est le médecin privé qui traite le plus grand nombre de ces cas, dans une proportion d'environ 75%.

L'infirmière et le reste de l'équipe de santé sont prêts à aider, à conseiller et à mieux faire comprendre

Un besoin de capital au niveau de la petite entreprise a été souligné et cet effet on en est venu à la conclusion qu'il serait souhaitable qu'une société d'investissement soit créée d'ici l'an prochain, si possible, afin de compléter ce qui existe déjà au niveau des prêts commerciaux et répondre à ce besoin. Cette société d'investissement pourrait permettre aux caisses populaires d'investir du capital de risque et d'aider ainsi au développement économique de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick et permettre aux caisses populaires de jouer un rôle plus grand au sein de toute la communauté, à la fois chez le petit épargnant comme chez le petit entrepreneur.

Sur ce plan, il a également été conclu qu'il était important que les caisses populaires de s'impliquer dans la communauté et dans le

développement de sociétés comme la SACPA (Société d'assurance des Caisses Populaires Acadiennes). De tels développements rejoindraient les objectifs d'implication de la caisse populaire au niveau communautaire, tout comme le fera la décision de créer une société d'investissement.

En conclusion, on peut donc dire que le Congrès est un véritable succès et qu'il vient couronner un travail de recherche entamé deux ans passés par l'étude sociologique et par la suite par les congrès régionaux.

Les caisses populaires acadiennes sont là depuis près de 50 ans et tout semble démontrer qu'elles seront encore en place de façon dynamique pour les 50 prochaines années et même plus.

le plus tôt possible et afin de prévenir une répartition plus grande de ces maladies.

Bonne Santé!
Donna Lynn Steeves
Sc. Infirmières
Comité de Prévention de la maladie et promotion de la Santé

SPAGHETTI HOUSE

226 MOUNTAIN RD.

MONCTON NB.

855-5000

Restaurant Hyne's
Mets canadiens

Réponse à monsieur Gilles Long

M. Gilles Long,
Secrétaire Général,
Édifice Talion,
Université de Moncton

Monsieur Long,

La présente constitue la position officielle du **Président d'élection de la FEUM Inc.** et Co-Président des élections du Sénat Académique et Conseil des Gouverneurs.

Je vous remercie par la présente que les élections de la FEUM Inc. sont nées d'après l'article 9 des procédures d'élection.

Je vous rappelle que je suis le **seul Président** des élections de la FEUM Inc. et vous prie de ne pas vous ingérer dans les élections de ladite corporation (voir article 22 c) et d) de la constitution de la FEUM). Je confirme donc une nouvelle fois la proclamation officielle que j'ai faite pour les élections de la FEUM Inc., i.e. **élections nulles**.

En ce qui concerne les élections pour le Sénat des Gouverneurs, je réaffirme ma position, sans préjudice on ne doit pas compter les bulletins qui ne portent pas d'initiales.

Autre part, le fait que des étudiants n'ayant pas le droit de voter aient pu le faire, confirme le fait que l'élection était entachée de

vices de procédure dès le départ. De plus, le fait de l'existence de bulletins ne portant pas d'initiales peut valider une élection dans le sens que n'importe qui peut en placer dans les urnes sans nécessairement être considéré comme le droit de vote.

En outre, il est vrai que je n'ai pas compté les

bulletins qui ne portaient pas d'initiales lors du premier comptage. Ceci est dû au fait que j'étais seul à décider (vous n'étiez pas présent ni votre représentant) et j'ai fait le bon choix, n'ayant pas l'information sur les précédents cas à la FEUM.

Après la contestation, j'ai eu le temps de vérifier la

jurisprudence de la FEUM et j'ai dû ne pas les compter. D'ailleurs, si on suit votre point de vue et que l'on compte les bulletins ne portant pas d'initiales, on se placerait dans une situation cocasse, car les participants du vote sont moins nombreux que les bulletins qui étaient dans les urnes.

En conséquence, je vous

prie, encore une fois, de ne pas faire preuve d'ingérence dans les élections de la FEUM car cela risquerait de créer un fâcheux précédent.

Veuillez croire, monsieur Long, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président d'élection de la FEUM,
Mehdi Attia

Pour la réadmission des expulsés

Monsieur,

La présente est pour vous faire part de ma position face à la réadmission des trois étudiants expulsés de l'Université de Moncton en 1982 et qui ont fait une demande de réadmission. Je donne mon plein et entier appui à la Fédération des étudiants et à l'honorable Jean-Maurice Simard sur ce point. À mon avis, l'expulsion de ces étudiants constitue une

"mesure exceptionnellenement rigoureuse" prise à l'endroit de personnes qui ont eu le courage de leurs opinions. La société académique manque gravement de citoyens de ce calibre.

Il y a cinquante ans les institutions, académiques et non académiques, supérieures et inférieures, appartenaient au secteur privé et on considérait qu'il y avait un privilège de recevoir une instruction de la FEUM. L'Université de

Moncton est maintenant un établissement public qui fonctionne surtout à partir de deniers publics. Une instruction de niveau universitaire est désormais considérée comme le droit de toute personne du Nouveau-Brunswick.

Quant au sujet qui nous intéresse, la réadmission des étudiants expulsés, il est de mon avis qu'ils devraient être réadmis immédiatement à l'Université de Moncton. Il est aussi

de mon avis qu'il s'agit d'une mesure disciplinaire d'importance, y compris l'expulsion (d'après l'étudiant), devrait pouvoir être révisée, voire même inversée par la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes distingués sentiments.

Louis A. Robichaud
36, av. Portland
Moncton (N-B.)
ETC 584

LAR/ldc
c/ L'hon. Jean-Maurice Simard
Le directeur en chef du Télégraph Journal et du Evening Times Globe
Le rédacteur en chef du Frederickton Gleaner
Le président de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton

Gérard Etienne recommande un moratoire

par Jean-Pierre Landry
Selon M. Gérard Etienne, professeur du module d'information et de communication de l'Université de Moncton, il est nécessaire d'exclure de la direction du quotidien devant remplacer l'Évangéline, "tout individu ou groupe d'individus" artisans de la fermeture de cet ancien quotidien national - elle remonte au 27 septembre 1982 - de même que "tout représentant direct du pouvoir". Il est essentiel, dit l'avis de M. Etienne, que le journal appartienne à la population et qu'il soit contrôlé par une équipe jeune. Autrement dit qu'il

diffère essentiellement du quotidien "proposé" par les "Institutions".

Il importe, pour M. Etienne, d'exiger un moratoire du gouvernement provincial, ce qui comprend un gel des fonds de fiducie accordés au projet des "Institutions".

Il faut exiger ce moratoire, selon M. Etienne, afin de permettre à des délégués d'organismes représentatifs de la population francophone de la province, notamment, de se réunir, afin de se prononcer sur la question, avant la mise en pratique de décisions "dicta-

toires", prises aux dépens d'un peuple privé de quotidien - peut-être depuis bien plus longtemps qu'on le pense!

La conférence de M. Etienne a été la dernière et la plus significative des conférences offertes dans le cadre du colloque intitulé "L'information en Acadie tout un défi..." - ce colloque a été organisé par l'Association académique des journalistes et a eu lieu au Centre universitaire de Moncton, le 26 novembre.

En fin de journée, l'idée du moratoire a été accueillie avec "enthousiasme" par l'assemblée plénière.

Selon M. Etienne, les journalistes de la presse écrite académique à l'exception de ceux de l'Évangéline du début des années 1980 sont des "fantasmes" "analphabètes à second degré". Ils cherchent à plaire à tous les avis, à l'élite académique et au gouvernement en place, sans avoir conscience de la qualité de l'information.

Mais tous les conférenciers du colloque ont partagé pas cette même opinion - peut-être à l'exception de la majorité de l'assemblée. En opposant

à discours de M. Claude Bourque, directeur de Radio-Canada, à celui de M. Gérard Etienne, on remarque d'énormes différences de point de vue.

M. Bourque, quant à lui, parle d'une "libéralisation" de l'information. À son avis, les médias ne sont pas toujours bien informés du public et ne se sont jamais plu à pressions politiques des journaux, des journaux et des médias. Pour l'Évangéline, notamment, ce rôle de l'information n'est pas changé, ajoute-t-il, et ce rôle consiste à éclairer le public et à préserver son droit à l'information.

Pourquoi pense-t-il ainsi? Après les conférences, M. Robert Pichette, "rédacteur en chef" de l'Acadie nouvelle, disait que le rôle du fonctionnaire est de se taire.

Alors que pour M. Gérard Etienne, le nouveau programme universitaire menant au journalisme offrira désormais à l'Acadie une information responsable, pour M. Claude Bourque, il est, comme la nouvelle association des journalistes, un des derniers nés d'un "grand" développement de l'information.

En marge des élections

Pour vos sorties dans le Grand Moncton

JUNCTION
CLUB

nouvellement rénové

Venez voir notre tout nouveau système de sons et lumières.

Venez danser tous les soirs sur les grands succès de la musique rock jusqu'à 2h.

Bar ouvert tous les soirs.
Jeudi - Soirées des dames.
Cartes de membres disponibles.

Le "JUNCTION CLUB" - Place Champlain 382-4442

La présente constitue la position officielle du Secrétaire général, co-président de l'élection.

1) Je me disassocie complètement des annonces faites par le co-président de la FEUM, M. Mehdi Attia, voulant que l'élection soit nulle. Ce qu'il a dit représente son opinion et non celle des deux coprésidents.

2) Aucune proclamation officielle écrite n'a été publiée, comme il se doit, parce que les deux coprésidents n'ont pu arriver à s'entendre sur la façon de dépouiller le scrutin.

3) M. Attia insiste pour que les bulletins de vote non initiaux soient soustraits du nombre des votants (780). De mon côté, je soutiens le contraire parce

que la procédure d'élection n'exige même pas que les bulletins soient initiaux. D'ailleurs, au cours des deux dernières élections de la FEUM, a une représentation comptabilisée les "non initiaux", à l'autre occasion, on ne l'a pas fait.

4) Pour sortir de l'impasse, je suggère que le comptage officiel soit fait par deux

personnes, autres que les deux coprésidents, qui les choisissent par les deux parties en cause, la FEUM d'une part et le Secrétaire général d'autre part.

5) Voilà où nous en sommes en ce 23 novembre 1983.

Gilles Long, coprésident
Secrétaire général

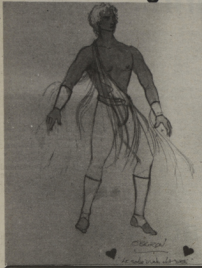
GRENADE
Représentants de CUSO
Dionne Brand et Barbara Thomas

Ils nous donneront des détails sur l'invasion de la Grenade.

Nous vous invitons à cette session d'information le 8 décembre à 14h30 à la Chapelle de l'édifice Talion.

Entrée est libre. Conférence en anglais

Le songe d'une nuit d'été



A l'occasion du
20^E ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON
et au seuil du
10^E ANNIVERSAIRE DE SON BACCALAURÉAT
SPÉCIALISÉ
LE DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE
présente
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
comédie féerique de
SHAKESPEARE

14 étudiants-comédiens interprètent 17 rôles différents:

une **Scénographie d'Alain Tanguay** reproduisant, en équivalence, l'aire de jeu élisabéthaine dans un environnement métaphore et des costumes stylisés;

des Musiques originales et évocatrices de et par Jacques Gautreau:

des **Éclairages de Fernand Déry**, aux effets de soleils, de rêves et de nuits;

dans une **Mise en scène de Serge Robichaud** privilégiant les pulsions ludiques, le mouvement organique, l'imaginaire et l'expansion des corps dans l'espace.

Saisissante réflexion sur l'Amour et les Amoureux, la Liberté et l'Imagination. "Le Songe", la plus jeune, la plus féroce et la plus sensuelle de toutes les pièces du génial Shakespeare, est une comédie d'amour et contemporaine. Et en outre, extrêmement véridique, pleine de brutalité et de violence. Également, on y retrouve toute la gamme du comique de la plaisanterie gaillarde au grotesque des situations, du rire sonore et libérateur à la délicatesse de l'humour.

Le monde est fou et fou
est l'amour!

La folie durera toute une
chaude nuit de juin.

Les personnages ont honte de cette nuit et ne veulent pas en parler, pas plus qu'on ne rappelle dans la "vraie vie" des rêves pénibles. Mais cette nuit les a libérés d'eux-mêmes. Dans leurs rêves, ils ont été vrais. Et de ces passions amoureuses seule subsiste la nudité du Désir.

Et la Poésie! Et le Rêve et la Nuit qui fascinent et répugnent à la fois: double dimension s'ajoutant aux multiples tonalités de la pièce qui en font un chef-d'oeuvre. La richesse du "Songe" vient de la présence simultanée d'éléments si divers. Baroque? De là, viennent aussi ses possibilités de renouvellement.

En trois intrigues indépendantes, et par le biais de la comédie, Shakespeare fait éclater sur scène l'univers étrange et terrible de nos rêves: le déchaînement des instincts et la révélation des désirs.

AU STUDIO-THÉÂTRE LA GRANGE
 CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Réervations: 858-4444, le mardi et jeudi (entre 9h00 et 16h30)

Billets en vente
à la cantine de la Faculté des Sciences de l'éducation
Étudiants: 1,50\$ - Autres: 3,00\$
- À NE PAS MANQUER -

2-3-4 décembre

L'année de tous les dangers

(DANGEROUSLY)



Australien 1982. 114 min. Couloir. Scope. Drame réalisé par Peter Weir. Scénario David Williamson. P. Weir, d'après le roman de C.J. Koch. Phot. Russell Boyd. Mus. Maurice Jarre. Mont. Bill Anderson. Int. Mel Gibson, Sigourney Weaver, Linda Hunt, Michael Murphy, Sam Bird, Rocco.

6-7-8-9-10-11 décembre

DEUX HEURES
MOINS LE QUART AVANT
JÉSUS-CHRIST



Alors que César se vaient passer ses vacances à Rahatouco, au Nord de l'Algerie, le garagiste Ben-Hur Marcel est poussé un jour malgré lui à aller faire le plein d'essence chez le voisin, le coiffeur de la rue de Ténasser. Il se rend compte que Ben-Hur Marcel est poussé à l'extérieur de son pays par le fait que le cousin César pour justifier une répression il pousse Ben-Hur Marcel à s'installer parmi des supposés conspirateurs dans les cabarets, mais le bonhomme s'aventure par erreur dans une dracophobie pour l'homme qui le pousse à se trouver justement. Cela entraîne dans la suite de l'histoire que le cousin César se trouve lui-même en danger de mort car il se fait disparaitre en banlieue. Cela s'explique par Ben-Hur Marcel de participer au jeu de cirque.

Dès le début du film, on s'aperçoit que la majeure partie des ensembles conçus par Jean Yanne reposent sur des anachronismes. L'homosexuel attribué à César, qu'interprète un Michel Serrault tout droit sorti de *La Cage aux folles*, fournit aussi sa part de plaisanteries faciles. Bien que la mise en scène fasse montre d'une certaine fastuosité, le résultat apparaît le plus souvent d'une lourdeur inévitable et les effets visuels sont accompagnés d'une requête monotone.

Ed's Submarine

Livraison sur campus \$1.00

854-0884

CULTURE

Il est parfois difficile de faire la critique d'une pièce de théâtre à cause de la qualité des acteurs, du texte, de la mise en scène, des décors et de toutes les autres choses qui constituent la pièce de théâtre. C'est même parfois quasi impossible de faire une critique. Ce n'est pas le cas pour "Les Bessons". Comment s'emmerder durant 90 minutes?

On n'avait dit que cette pièce était hilarante, qu'elle était à mourir de rire. C'est l'ennui qu'il faut à moi faire mourir. J'étais entré dans la salle dans le but de

me payer une bonne pinte de rigolade. Après 85 minutes, j'ai commencé à me poser des questions sur mon sens de l'humour. J'ai souri, certes, mais les grands éclats de rire qu'on m'avait promis brillèrent par leur absence.

Cette pièce est tout à fait horrible. L'humour est gras, grasseux, visqueux, délaissant. On nous sert des "blagues" d'un humour très douteux, des blagues vulgaires. Ne prenons pour exemple que l'épisode où l'on nous montre la fondation de l'ovule par le spermatozoïde. Je m'attendais à un humour subtil, plein de jeux de

mots et tout ce qu'il y avait, c'était un "humour" groivis et de style burlesque de bas étage.

Le jeu des acteurs était à la hauteur de la pièce. La pièce ne m'a pas impressionné. Les acteurs non plus. Il faut d'ore qu'il est plus facile de jouer de façon comique dans une pièce minable. Ils ont donc toutes les excuses d'avoir joué d'une façon aussi minable dans une pièce si minable.

Ne parlons pas de la musique. Elle ne mérite pas de faire couler de l'encre. Toujours à la hauteur de la pièce. Quant aux paroles, nous soulignons qu'elles

faisaient preuve d'une imagination dignes de graffiti que nous retrouvons dans nos toilettes universitaires. N'exagérons rien, elles étaient bonnes mais pas à ce point.

Ce que c'était emmerdant! Il n'y avait rien d'agréable dans cette pièce. Une chose cependant m'a étonné. Les spectateurs, au nombre de deux cent cinquante, ont réservé un accueil des plus chaleureux aux "Bessons" et leur ont fait cadeau d'un "standing ovation" à la toute fin du spectacle. J'étais assis par cette démonstration d'attention pour ce spectacle d'effec-

tué. La seule qualité de cette pièce était son unité; la pièce était horrible à tous les niveaux. Très belle unité!

La pièce était minable, l'en conviens, mais la personnalité que m'a donné mon billet était charmante. Ça a été d'ailleurs le seul moment agréable de la soirée! En somme, si vous avez manqué le passage des "Bessons" à Moncton, ne vous suicidez pas. Vous aurez l'occasion d'apprécier une bien meilleure pièce lors des représentations de "Songe d'une nuit d'été". Ça ne saurait être pire que "Les Bessons".

par Ivan Jobin

Semaine de la Jeunesse Acadienne

Au terme de la Semaine de la Jeunesse Acadienne, l'association Activités-Jeunesse constate, encore cette année, la réussite totale de cet événement, que l'on attribue en grande partie à la participation massive qu'elle a suscitée, grâce à la liste d'activités des plus intéressantes et des plus variées qu'elle regroupait.

Nous attribuons ce succès en grande partie aux efforts soutenus des membres actifs d'Activités-Jeunesse répartis dans les vingt (20) comités locaux à travers la province qui, pendant plus d'un mois, ont consacré bénévolement leur temps et leurs énergies à l'élaboration d'une programmation à la fois éducative, culturelle et divertissante.

Bien sûr, il va sans dire que l'organisation d'un tel événement ne se fait pas sans problème. Néanmoins, les jeunes ont su démontrer leur sens de l'autonomie et du savoir faire et cela représente une preuve des plus significatives du potentiel qu'il ont et qui ne demande qu'à être mis au service de la société.

Par ailleurs, c'est avec grand plaisir que l'Associa-

tion d'Activités-Jeunesse prenait connaissance d'une intervention du premier ministre, Monsieur Richard Hatfield, au sujet de la Semaine de la Jeunesse Acadienne. En plus de représenter une valorisation certaine pour la semaine, cette intervention proclamait la semaine du 14 au 18 novembre, Semaine de la Jeunesse

Acadienne. Selon Monsieur Hatfield, "l'appartenance des jeunes à la dynamique sociale doit être reconnue et encouragée, afin que ce désir d'engagement social - caractéristique de toute la jeunesse du monde puisse, chez nous, s'actualiser de façon constructive".

Ce désir d'engagement social a été d'autant plus

valorisé par l'émphase accordée cette année à l'implication communautaire. Ainsi nous voyons que différentes interventions ont été entreprises par les jeunes auprès de la communauté. Par exemple, les soulignons leur participation à séger sur différents comités municipaux, à paraître à différentes émissions radio

et télé-diffusées ou encore l'organisation d'une soirée d'amateurs pour les gens du 3e âge et d'un dîner causé avec les gens de la communauté et la liste continue. Voilà qui démontre de plus en plus ce dont les jeunes sont capables.

Pour terminer, nous tenons à remercier toutes

les personnes, groupes, organismes et autres qui ont contribué de près ou de loin au succès qu'a remporté la Semaine de la Jeunesse Acadienne. Nous espérons que, toujours de l'avant, tous, toujours plus fort, pour une jeunesse solide et présente.

Yves Ducharme

Secrétaire
Semaine de la Jeunesse Acadienne

Le monde arrive à une échéance

Un artifice de Satan est de détourner les hommes de la lecture de la Bible (Jacques 1:21-Luc 8:12). Pourquoi cette avertissement contre le livre de la Révélation (Galates 1:11-12)? Parce que l'esprit de l'homme est tenté par le péché qui agit en lui et la Bible est la lumière qui lui montre son état réel. Cela suffit pour qu'il mette le livre de côté. L'Écriture est formelle: "La lumière est dans le monde et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, car leurs oeuvres étaient mauvaises" (Jean 3:19). Mais l'homme de Dieu aussi nous dit dans le même texte nous lisons ceci: "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son

Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle." (Jean 3:16). Le monde arrive maintenant à une échéance de son histoire. L'ère atomique, dont certains attendent une prospérité extraordinaire pour le monde, ne fera sans doute que la précipiter dans un désastre sans précédent. Nous saurons par les Écritures que Christ, le Messie d'Israël, viendra et que tout genou pliera

devant lui. On l'a rejeté à sa première venue, mais il la fera bien, mais il faudra bien le recevoir à sa venue en gloire. Toutefois, c'est après des jugements terribles qu'il établira sur la terre pour mille ans son règne de justice et de paix. Mais avant ces événements, Christ appellera à Lui tous les croyants délaissant les morts ou encore vivants. Ferez-vous partie de son glorieux cortège?

Claude Turpin
Cath. Chrétien

Avis aux anciens

du Centre universitaire de Shipigan (82-83)

M. Armand Caron et Jean-Guy Rioux seront à Moncton le 6 décembre pour vous rencontrer à la Grande Cafétéria entre 11h30 et 13h00.

Rien de mieux pour se mettre dans l'esprit de Noël que d'assister au concert de la chorale de l'Université de Moncton, sous la direction de M. Neil Michaud, professeur à la Faculté des arts.

C'est un événement à ne

pas manquer qui mettra aussi en vedette la chorale à voix d'hommes dirigée également par M. Michaud.

Or, on se donne rendez-vous le dimanche 4 décembre à 20 heures à la Chapelle de l'édifice Talbot (local 316).

Bagues

Les bagues seront en vente durant la semaine du 28 novembre au 2 décembre 1983. Celles-ci sont fournies par La Mine d'Or de Moncton qui offre une garantie de 10 ans après la date d'achat contre tout défaut de fabrication, y compris surtout l'émail et sera réparé sans frais advenant.

Prix offert : garçons deux modèles de 145\$ et filles deux modèles 60\$ et 75\$

On demande un dépôt de 25% Jour de vente

Faculté:

Éducation 28 nov
Administration 29 nov
Arts 30 nov
Sciences Sociales, Talbot 1er déc
Sciences Infirmeries 2 déc.

Republiquet

Lasagne • poisson
poulet frit • coques frites

Elmwood Plaza
854-4822

608 Mountain Rd.
389-3775

Erratum

TRIBUNES

Il s'est glissé deux erreurs majeures dans ma lettre qui a paru dans le Front du 25 novembre (Réflexions d'un inconnu). Le texte du troisième paragraphe de la troisième colonne aurait dû se lire ainsi :

"Le pire dans tout ça, c'est que l'es dans de beaux drops si t'essaie de garder ton objectivité parce que tu sais pas si y'a quelqu'un dans tout le bazar qui dit la vérité, s'il est vrai que chaque côté transforme la vérité à son avantage et que l'autre côté dit toujours ce qui est pas vrai. Ça fait que si tu connais pas l'histoire, t'es dans ses moindres détails, t'es

obligé de te fier à ton jugement pour décider comment tu vas voter.

Alors lorsque le moment lat attendu (pour certains) du vote est finalement arrivé (je pense que l'arbitre aurait dû donner des punitions de mauvaise conduite pour avoir essayé de retarder la partie. Pas aux Aigles Bleus, à l'autre équipe) j'ai voté pour. J'étais content parce que beaucoup de monde a levé la main avec moi. Je savais que j'avais raison parce que j'étais l'avis de la majorité.

De plus, la citation d'Ibsen ("cinquième

colonne, fin du premier paragraphe) aurait dû se lire : "La minorité a toujours raison."

Domage que le sens de

Nous sentiments n'ont pas changé depuis deux semaines. Nous ne vous aimons toujours pas! Non seulement aucune réparation n'a été apportée au terrain de tennis, mais nous constatons l'état lamentable du terrain de balle-molle. Comme il dit bien le dicton yougo-slo "Shame on you". Qu'attendez-vous pour vous repentir.

Nous étions en beau maudit de voir qu'un

ma lettre ait été quelque peu changée par ces erreurs. Je n'en tiens cependant pas rigueur à l'équipe du Front car je

groupe d'étudiants qui vous aime (c'est tout le "bête") n'ont pas eu l'audace de signer leurs noms au bas de leur lettre. Nous les comprenons cependant: ils auraient été lapidés sur l'amp. Vous savez, il y a deux semaines, nous vous avons mis au courant d'un étudiant pensait que vous étiez un dictateur. Ce n'est pas tout! Un autre étudiant nous informait qu'il croyait qu'Attila, Nérone et Hitler

scientifique que je suis sait plus que vous. Nous jugeons toujours bon de vous rapporter ce que certains pensent de vous.

M. Finn

la deuxième loi de la thermodynamique.

Yves V. Brun

Un groupe d'étudiants qui nous aime (pas vraiment pas!)

Party avec Rocambol

le vendredi 2 décembre à la grande Caf
Prix: 4\$ étudiants
4,50\$ non-étudiants

Les Angles et les Aigles violent bas

SPORTS

par Marc LeBlanc
Les Angles et Aigles Bleus de l'Université de Moncton se sont rencontrés en fin de semaine à Sherbrooke pour participer au troisième Omnium Vert et Or de volley-ball.

Chacune des équipes du CUM ont joué quatre matchs sans connaître la victoire.

Les joueurs de Jean-Guy Viennet ont perdu du vendredi face aux Essors de l'Université Laval 4-15, 9-15 et 5-15. Samedi, le "Montreal Athlétique Régional Club" (MARCA) défait le bleu et or 15-15, 15-12 et 15-5. La troisième défaite de l'U de M a été subie devant l'Université Harvard 15-12, 15-15 et 6-15. Enfin dans leurs dernières parties les Aigles Bleus ont battus pavillon 11-15, 9-15, 15-11, 15-12 et 8-15.

Les champions de la

division des hommes sont le MARC qui ont vaincu les Essors de l'Université Laval en final. Misme, l'autre pour la division féminine avec une victoire, en final, du MARC les Essors de l'Université Laval.

Les filles de Danny O'Carroll ont connu quelques difficultés en ne

remportant aucune partie en quatre matchs. Dans la partie d'ouverture officielle, les Angles Bleus ont plié l'échec 5-15, 9-15 et 12-15 face aux Vert et Or de l'Université de Sherbrooke.

Le lendemain, trois défaites pour l'U de M. D'abord contre le Celtique de Moncton 11-15, 13-15

et 14-16, puis devant Alumni et Ottawa 2-15 et 0-15 et aux dépens du MARC 9-15, 11-15 et 5-15.

Dix-huit équipes réparties entre homme et femme provenant des Maritimes et du Québec représentants des universités et des civiles seront de la partie.

Ce sera au tour de l'Université de Moncton à être l'hôte d'un Omnium en fin de semaine, les 3 et 4 décembre, au gymnase du CÉPS.

Viennet et O'Carroll ont souligné que le tournoi regroupait 16 formations universitaires et civiles a été une très bonne expérience. "Devant les

équipes universitaires l'équipe de l'U de M a bien fait. Mais les équipes civiles sont beaucoup trop fortes pour les universités. Ces équipes comptent sur des anciens joueurs des formations nationales et bien souvent avec une dizaine d'années d'expérience." mentionne les deux instructeurs.

Victoire à Edmundston

gardiennes François Landry et Anne Michaud ont accordé aucun but à l'adversaire.

En finale, les représentantes de l'U de M ont défait les Aigles de St-Léonard 5-0. Avant cette victoire elles avaient connu la victoire par des comités de 1-0, 4-0 et 5-0.

De retour de ce voyage triomphal, les Aigles Bleus

ont remporté une première victoire depuis belle lurette contre les Bonnettes de Grande Digue 3-1 dans une partie pré-saison de la ligue du sud-est.

Cette ligue sera composée de trois équipes pour la prochaine saison: les Angles Bleus, les Bonnettes de Grande-Digue et Dieppe.

Six joueuses sont de

retour cette saison avec les Angles Bleus: Denise Landry, Danielle Audet, Brigitte Allain, Suzanne Frenette, Rachelle Frenette et Chantal Degrege.

Bernier se retrouve avec neuf nouvelles figures sur son équipe: Anne Michaud, Nor Ringuette, Ginette Ebourthillier, Barbara Gagnon, Nicole St-Amant, Collette Denis, Francine Landry et Françoise

Landry.
L'Université de Moncton sera l'hôte des championnats canadiens de ballon sur glace du 6 au 8 avril à l'arena J.L. Lévesque. Un total de 24 équipes de l'Est et du Sud-ouest des territoires canadiens participeront à ce tournoi dont les Angles Bleus.

par Marc LeBlanc

Ligue compétitive Division Nord

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
1. Pas achalés	4	3	1	0	32	19	6
2. Ed. phys. et loisirs	4	3	1	0	28	8	6
3. Adrénaline	4	2	2	0	24	20	4
4. Lafrance	4	2	2	0	20	15	4
5. Blue Brothers	4	0	4	0	4	55	0

Division Sud

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
1. Aigles Noirs	3	2	1	0	22	12	4
1. Madawaskans	3	2	1	0	19	10	4
3. Labat Lite	3	2	1	0	17	4	4
4. Tigres	3	2	1	0	16	15	4
5. Inconnus	4	0	4	0	9	22	0

Ligue Gentilhomme Division Ouest

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
1. Les Gauchers	4	2	1	1	15	14	5
2. Ouellet Lights	5	2	3	0	24	28	4
3. Les Aigles	3	1	2	0	18	11	2
4. Bio-dégrés	3	1	2	0	11	13	2
5. Moosebirds	3	1	2	0	16	20	2

Division Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
1. Fétex du Nord	5	5	0	0	56	14	10
2. Académie du Nord	4	2	2	0	17	22	4
3. Armée Rouge	4	2	2	0	16	21	4
4. Individuelle	3	1	1	1	20	12	2
5. Lafrance	5	1	4	0	15	53	2

Prochaines Parties

Dimanche 4 décembre

quelques équipes seulement

Mardi 5 décembre

Admities vs Madawaskans: 18h15

Labat Lite vs Ed. phys. lors: 18h30

Tigres vs Lafrance: 20h45

Inconnus vs Pas achalés: 22h00

Aigles Noirs vs Blue Brothers: 23h15

Gentilhommes

Dimanche 4 décembre

Armée Rouge vs Golden Lights: 17h30

Fétex du Nord vs Moosebirds: 18h45

habitués vs Lafrance: 20h00



TIFFANNY

Bonjour,
Permettez-moi de vous adresser un sincère compliment. C'est la seule collection d'été que j'ai vue qui soit si belle. L'été est la saison la plus importante de l'année, c'est pourquoi elle doit être la plus grande collection de vêtements de la saison. Pour plus d'informations, contactez 875-0252. Si vous êtes "Admities Frigides" (Même si vous êtes au 11-11, le rue Ralph).

Donair Original

"Pizza Superbe!"

879 MT. ROAD
384-8881

321 MT. ROAD
389-9460

LE FRONT

INFO.

Pêcheries: l'Est du pays se fait-il "passer un poisson" ?

Acculée à la faillite depuis des années, l'industrie de la pêche hauturière dans les Maritimes vient d'émarger avec un nouveau visage : le plan de restructuration fédéral lui offre soudain un meilleur boss et un compte en banque bien garni.

Comment refuser... ? Malgré tout, certains croient que l'industrie pourrait à nouveau manquer le bateau.

L'élargissement de la zone de pêche à 200 milles, en 1977, s'est traduit par d'importantes mises de fonds pour les propriétaires concernés. Mais les facteurs financiers (taux d'intérêts élevés, faiblesse de la monnaie) ont joué contre une industrie déjà précaire.

En 1982, un groupe d'études fédéral (Kibby) mit le doigt sur le bobo : le second souffle des pêches devait miser d'abord sur la viabilité de l'industrie, puis sur l'emploi. Le rapport déplora du même coup la faiblesse du management, les querelles internes et l'absence de planification à long terme de l'industrie des pêches.

Le plan du ministre des Pêches, Pierre De Bané, mis en place en septembre, lui permet de prendre le contrôle de compagnies mal en point et de les fusionner en sociétés sans dettes.

David vs Goliath

À Terre-Neuve, le consortium gère à 60% par Ottawa regroupe six pêcheries moribondes en une super-compagnie, au coût de 150 millions \$. L'objectif de l'entente : maintenir les 16 000 emplois. Le nouveau boss contrôle 85% des usines de transformation du poisson de la province!

En Nouvelle-Écosse, les 200 petits propriétaires d'usines qui craignaient que Goliath n'écrase ainsi David n'ont pas le temps de réagir! Une semaine plus tard, la formule fédérale fonctionnait à leur tour les deux compagnies géantes de la province, pour plus de 100 millions \$.

Faillite retardée ?

Cette main basse d'Ottawa sur l'industrie des pêches en Atlantique, orchestre à



coups de millions de dollars, permettra-t-elle vraiment la relance ? Pour l'économiste Aurèle Young, de l'Université de Moncton, le geste fédéral n'est qu'un pansement sur une plaie ouverte : «Le poisson des Maritimes a une réputation de mauvaise qualité sur les marchés étrangers, parce que les pêcheurs appliquent mal les méthodes d'entreposage du poisson frais. La restructuration fédérale

n'y changera rien. Ici, la pêche n'a jamais été une science, de sorte que de fausses méthodes se transmettent de père en fils».

Pour Gilles Thériault, de l'Union des pêcheurs des Maritimes, mieux vaut l'intrusion fédérale que la faillite tout court! Il estime que depuis 50 ans, les compagnies privées ont échoué dans la mise en marché du poisson des Maritimes, destiné à 80% à l'ex-

portation.

Marketing et gestion

Le plan de restructuration du ministre De Bané fera-t-il mieux ? Rick Williams, professeur à l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, croit que oui. «L'État possède les moyens d'appliquer une mise en marché efficace du poisson», dit-il. M. Williams craint cependant qu'Ottawa ne redonne le contrôle des usines au secteur

privé dans cinq ans comme prévu, avant d'avoir atteint cet objectif.

Le style de gestion retenu pour Terre-Neuve plait à M. Williams. «À long terme, dit-il, la formule de regroupement instaurée dans cette province est prometteuse». Ce chercheur émet plus de réserves sur le sort des pêches en Nouvelle-Écosse, où selon lui la fusion n'a pas modifié l'ancien style de gestion qui prévalait.

Les principes de la restructuration en Atlantique misent sur l'injection d'argent neuf par Ottawa, puis par les provinces concernées et les banques, en échange d'actions dans les compagnies renflouées.

À Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, les petits propriétaires craignent que cette «nationalisation» déguisée ne fausse les règles du jeu, et que l'État fixe seul les prix du marché.

«Au Québec, dit-il, les usines sont gérées par des coopératives, plutôt que par de grosses compagnies. Les pêcheurs sont ainsi habitués à une certaine autonomie de gestion et une prise en charge fédérale risque de poser des difficultés.»

Si le projet fédéral a été accueilli avec scepticisme dans les Maritimes, il a soulevé

Québec : méfiance

Claude Forand
Service Hebdo-science

Une soirée où l'action ne manque pas.

Venez danser sur la
meilleure musique en ville.

Chaque dimanche, soirée étudiante
avec "Dr. Z" James Dixon.

chez
Jimmy's
730 rue main